

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/05/2026 - B2026/007054 - 2020 B 00667 - 883 278 632 - 7 RUE HENRY
BORDEAUX



COMPTES ANNUELS

Au 31/12/2024

SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX

25 Avenue DE GENEVE

74000 ANNECY

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Comptes Annuels</i>	<i>3</i>
<i>Détail des Postes</i>	<i>20</i>
<i>Fiscal</i>	<i>27</i>

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 670 105 euros

Chiffre d'affaires : 48 007 euros

Résultat net comptable : 2 915 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Argonay

Signature

SPALANZANI Thomas
Expert Comptable

Spalanzani Thomas
Expert Comptable
N° 123456789



BBM - Argonay

SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX

Page :

3

Bilan Actif						
31/12/2024				31/12/2023		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains		52 287		52 287	47 887
	Constructions		469 229	35 454	433 775	404 734
	Installations techniques,mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles		175 537	42 171	133 365	147 565
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)		697 053	77 625	619 428	600 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés					
	Autres créances		26 409		26 409	1 881
Capital souscrit appelé, non versé						
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
	DISPONIBILITES		24 268		24 268	7 073
	Charges constatées d'avance					1 804
	TOTAL (III)		50 677		50 677	10 757
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)		747 730	77 625	670 105	610 944	
(1) dont droit au bail						
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an						
(3) dont créances à plus d'un an						

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	117 000	117 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(21 049)	(15 263)
	Résultat de l'exercice	2 915	(5 786)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	98 866	95 951
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	384 357	393 169
	Emprunts et dettes financières divers (3)	183 990	118 335
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 492	3 489
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	1 400	
	Total des dettes	571 238	514 993
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	670 105	610 944
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 915,43	(5 786,04)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		208 366	142 055
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	48 007	100,00	41 146	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	48 007	100,00	41 146	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1 208	2,94
	Total des produits d'exploitation	48 007	100,00	42 353	102,94
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	13 783	28,71	16 074	39,07
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 659	5,54	2 045	4,97
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 869	51,80	24 506	59,56
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	41 310	86,05	42 626	103,60
	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 697	13,95	(272)	-0,66
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 782	7,88	5 514	13,40
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		3 782	7,88	5 514	13,40
RESULTAT FINANCIER		(3 782)	-7,88	(5 514)	-13,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 915	6,07	(5 786)	-14,06
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES					
TOTAL DES PRODUITS		48 007	100,00	42 353	102,94
TOTAL DES CHARGES		45 092	93,93	48 139	117,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 915	6,07	(5 786)	-14,06

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2024.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2024.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- < continuité de l'exploitation,
- < permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- < indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénale.

- < si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- < si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Règles et Méthodes Comptables

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes

- (Frais d'établissement : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes .

- (Installations techniques, matériel et outillage de 3 à 5 ans
- (Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- (Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	47 887		4 400			52 287
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	429 519		39 710			469 229
	Instal technique. matériel outillage industriels						
	Instal. agencement, aménagement divers	175 537					175 537
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	652 943		44 110			697 053
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		652 943		44 110			697 053

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	24 785	10 669		35 454
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 972	14 200		42 171
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 756	24 869		77 625
TOTAL		52 756	24 869		77 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent agénagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		117 000,00	1,0000	117 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		117 000,00	1,0000	117 000,00

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	26 409	26 409	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	26 409	26 409	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	384 357	21 484	83 035	279 838
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 595	3 595		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 492	1 492		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	180 395	180 395		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 400	1 400		
	TOTAL DES DETTES	571 238	208 366	83 035	279 838
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 930			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		180 395			

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		2 795
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 422
Intérêts courus	1 422	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 373
Fournisseurs, factures non parvvenues	1 373	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			1 400
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 400

Etat de suivi des amortissements régulièrement comptabilisés dont la déduction est écartée (article 39 C, II-1 et 2 du CGI)

Un état de suivi est servi pour chaque bien dont la déduction de tout ou partie de l'amortissement est écartée en application des dispositions des 1 ou 2 de l'article 39 C du Code Général des Impôts (CGI).



Dénomination du bien RUE DES ARAVIS

		31/12/2024			
		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes soumises à l'impôt sur les sociétés		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes physiques ou exploitants individuels	Total
		Utilisatrices du bien	Non utilisatrices du bien		
% de détention	A			100,00	100
Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs	B			5 123	5 123
Amortissements non déduits au titre de l'exercice	C			431	431
Total avant imputation	D			5 554	5 554
Limite d'imputation	Limite de 3 fois le montant des loyers acquis	E			
	Limite du montant des loyers acquis diminué des autres charges	F			
Imputation sur la quote-part de résultat de l'exercice des amortissements non déduits antérieurement		G			
Amortissements restant à déduire sur les exercices ultérieurs ⁽¹⁾		H		5 554	5 554

⁽¹⁾ A reporter ligne B de l'état de suivi servi au titre de l'exercice suivant, sous réserve de la fraction de stock d'amortissements non admis en déduction transférée dans les conditions précisées au BOI-BIC-AMT-20-40-10-30 au I-A-2-c § 110.



Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	619 427,72	92,44	600 186,32	98,24	19 241,40	3,27
Terrains	52 287,00	7,80	47 887,00	7,84	4 400,00	9,19
211100 Terrains rue des Aravis	47 887,00	7,15	47 887,00	7,84		
211101 Terrain 19 rue HB	4 400,00	0,66			4 400,00	
Constructions	433 775,32	64,73	404 734,14	66,25	29 041,18	7,18
213100 Constructions rue des Aravis	159 625,00	23,82	159 625,00	26,13		
213110 Immeuble Henry Bordeaux	269 894,00	40,28	269 894,00	44,18		
213111 Constructions Garage rue HB	39 710,04	5,93			39 710,04	
281311 Amortissement Immeuble	(35 453,72)	-5,29	(24 784,86)	-4,06	(10 668,86)	-43,05
Autres immobilisations corporelles	133 365,40	19,90	147 565,18	24,15	(14 199,78)	-9,62
218110 Aménagements Immeuble 7rue HB	58 956,80	8,80	58 956,80	9,65		
218111 Aménagements rue des Aravis	116 580,00	17,40	116 580,00	19,08		
281811 Amortissement Aménagement Immeuble	(42 171,40)	-6,29	(27 971,62)	-4,58	(14 199,78)	-50,76
TOTAL III - Actif Circulant NET	50 677,03	7,56	10 757,31	1,76	39 919,72	371,09
Autres créances	26 409,46	3,94	1 880,61	0,31	24 528,85	N/S
467120 Notaire Farraugia	220,52	0,03			220,52	
467121 Notaire La Manufacture	23 650,00	3,53			23 650,00	
467200 Fonds Alur			1 880,61	0,31	(1 880,61)	-100,00
467201 Fonds Alur Nexity	438,55	0,07			438,55	
467202 Fonds Alur Foncia	1 998,05	0,30			1 998,05	
467203 Fonds Alur Garage	102,34	0,02			102,34	
Disponibilités	24 267,57	3,62	7 072,69	1,16	17 194,88	243,12
512110 Crédit Agricole Des Savoie	24 267,57	3,62	7 072,69	1,16	17 194,88	243,12
Charges constatées d'avance			1 804,01	0,30	(1 804,01)	-100,00
486000 Charges constatées d'avances			1 804,01	0,30	(1 804,01)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	670 104,75	100,00	610 943,63	100,00	59 161,12	9,68

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	98 866,42	14,75	95 950,99	15,71	2 915,43	3,04
Capital Social ou individuel	117 000,00	17,46	117 000,00	19,15		
101300 Capital souscrit appelé versé	117 000,00	17,46	117 000,00	19,15		
Report à nouveau	(21 049,01)	-3,14	(15 262,97)	-2,50	(5 786,04)	-37,91
119000 Report à nouveau	(21 049,01)	-3,14	(15 262,97)	-2,50	(5 786,04)	-37,91
Résultat de l'exercice	2 915,43	0,44	(5 786,04)	-0,95	8 701,47	150,39
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	571 238,33	85,25	514 992,64	84,29	56 245,69	10,92
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	384 356,80	57,36	393 168,58	64,35	(8 811,78)	-2,24
164110 Prêt Crédit Agricole	198 141,06	29,57	203 685,37	33,34	(5 544,31)	-2,72
164120 Emprunt CA 200K€	184 793,90	27,58	189 179,29	30,97	(4 385,39)	-2,32
168840 Intérêts courus	1 421,84	0,21	303,92	0,05	1 117,92	367,83
Emprunts et dettes financières divers	183 990,00	27,46	118 335,00	19,37	65 655,00	55,48
165100 Dépôts et cautionnements reçus	3 595,00	0,54	5 920,00	0,97	(2 325,00)	-39,27
451110 C/C Frachon Julien	180 395,00	26,92	112 415,00	18,40	67 980,00	60,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 491,53	0,22	3 489,06	0,57	(1 997,53)	-57,25
040C Collectif fournisseurs créditeurs	118,13	0,02	2 209,06	0,36	(2 090,93)	-94,65
408100 Fournisseurs, factures non parvneues	1 373,40	0,20	1 280,00	0,21	93,40	7,30
Produits constatés d'avance	1 400,00	0,21			1 400,00	
487000 Produits constatés d'avance	1 400,00	0,21			1 400,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	670 104,75	100,00	610 943,63	100,00	59 161,12	9,68

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	48 007,00	100,00	42 353,33	102,94	5 653,67	13,35
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	48 007,00	100,00	41 145,66	100,00	6 861,34	16,68
Production vendue Services FRANCE	48 007,00	100,00	41 145,66	100,00	6 861,34	16,68
706110 Loyers 7 rue HB 2e. porte gauche	30 720,00	63,99	27 552,66	66,96	3 167,34	11,50
706111 Loyers rue des aravis	16 800,00	34,99	13 593,00	33,04	3 207,00	23,59
706113 Loyer Garage	487,00	1,01			487,00	
Montant net du chiffre d'affaires	48 007,00	100,00	41 145,66	100,00	6 861,34	16,68
Autres produits d'exploitation			1 207,67	2,94	(1 207,67)	-100,00
758000 Produits divers gest.courante			1 207,67	2,94	(1 207,67)	-100,00
Total des charges d'exploitation	41 309,89	86,05	42 625,55	103,60	(1 315,66)	-3,09
Autres achats et charges externes	13 782,61	28,71	16 074,43	39,07	(2 291,82)	-14,26
606110 Electricité rue HB			40,08	0,10	(40,08)	-100,00
606111 Electricité rue des Aravis			57,91	0,14	(57,91)	-100,00
614010 Charges locatives 7 Rue HB	8 376,88	17,45	9 595,86	23,32	(1 218,98)	-12,70
614011 Charges locatives garage rue HB	124,59	0,26			124,59	
614020 Charges locatives Rue des Aravis	1 560,51	3,25	2 229,52	5,42	(669,01)	-30,01
615110 Entretien et réparations rue HB			402,00	0,98	(402,00)	-100,00
616100 Multirisques	541,00	1,13	520,00	1,26	21,00	4,04
616101 Multirisque rue HB	210,68	0,44	198,79	0,48	11,89	5,98
616102 Multirisques rue des Aravis	176,30	0,37	163,69	0,40	12,61	7,70
616120 Primes d'assurance emprunts	909,36	1,89	909,36	2,21		
622610 Honoraires comptables	1 416,40	2,95	1 340,00	3,26	76,40	5,70
622700 Frais d'actes et contentieux	45,15	0,09	53,63	0,13	(8,48)	-15,81
623700 Publicité, publications, .			166,28	0,40	(166,28)	-100,00
627800 Frais comm. présta. bancaire	421,74	0,88	397,31	0,97	24,43	6,15
Impôts, taxes et versements assimilés	2 658,64	5,54	2 045,00	4,97	613,64	30,01
635110 Contribution économique et territoriale	444,00	0,92	148,00	0,36	296,00	200,00
635810 Taxes Foncières HB	1 226,00	2,55	1 111,00	2,70	115,00	10,35
635812 Taxes Foncières Aravis	948,00	1,97	786,00	1,91	162,00	20,61
635813 Taxes foncières Garage	40,64	0,08			40,64	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	24 868,64	51,80	24 506,12	59,56	362,52	1,48
681120 Immobilisations Corporelles rue HB	12 643,03	26,34	12 643,03	30,73		
681121 Immobilisations corporelles Garage	303,34	0,63			303,34	
681122 Immobilisations Corporelles rue des Aravis	11 922,27	24,83	11 863,09	28,83	59,18	0,50
Résultat d'exploitation	6 697,11	13,95	(272,22)	-0,66	6 969,33	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières	3 781,68	7,88	5 513,82	13,40	(1 732,14)	-31,41
Intérêts et charges assimilées	3 781,68	7,88	5 513,82	13,40	(1 732,14)	-31,41
661110 Intérêts prêt ca rue HB	1 882,95	3,92	2 612,85	6,35	(729,90)	-27,94
661120 Intérêts emprunt Aravis	1 898,73	3,96	2 900,97	7,05	(1 002,24)	-34,55

Détail du Compte de Résultat

	01/01/202412 31/12/2024mois	01/01/202312 31/12/2023mois	Variations%
Résultat financier	(3 781,68) -7,88	(5 513,82) -13,40	1 732,14 31,41
Résultat courant avant impôts	2 915,43 6,07	(5 786,04) -14,06	8 701,47 150,39
Total des produits exceptionnels			
Total des charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice	2 915,43 6,07	(5 786,04) -14,06	8 701,47 150,39



IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 bis
(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX

et date de clôture de l'exercice :
31122024

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann.III au CGI).

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle)

Raison sociale, Siren, Adresse des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit			
Nom, Prénom, SPI. Adresse des associés personnes physiques		Gérant	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non- professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
FRACHON LEANNE 25 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY FRANCE			04102003 74 ANNECY FRANCE		833	
FRACHON LILOU 25 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY FRANCE			14012006 74 ANNECY FRANCE		833	
FRACHON LOUISE 25 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY FRANCE			01022013 74 ANNECY FRANCE		833	
FRACHON JULIEN 25 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY FRANCE		X	09091982 69 VENISSIEUX FRANCE		15	
FRACHON NOE 25 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY FRANCE			03042008 74 ANNECY FRANCE		833	

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 Bis (SUITE)
(2025)

Désignation de l'entreprise : SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX		et date de clôture de l'exercice : 31122024	
F	RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX	Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles. Elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception	
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.		Exercice	
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.			
G	DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
H	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant dans les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)		
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*). (*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.		
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPOT			
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.			
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition
			Plus-value
Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.			
I	BIC NON PROFESSIONNELS		
Détermination du résultat de l'exercice			
		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles		3 346	
Location gérance			
Membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		3 346 à reporter case 7a	à reporter case 7b

Désignation de l'entreprise		SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX		25 Avenue DEGENEVE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		74000 ANNECY		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 8 3 2 7 8 6 3 2 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	697 053	030	77 625	619 428	600 186
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	697 053	048	77 625	619 428	600 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072	26 409	074		26 409	1 881
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	24 268	086		24 268	7 073
	Charges constatées d'avance *	092		094			1 804
	Total II	096	50 677	098		50 677	10 757
Total général (I + II)		110	747 730	112	77 625	670 105	610 944
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	117 000		117 000
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	(21 049)		(15 263)
	Résultat de l'exercice	136		136	2 915		(5 786)
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	98 866		95 951
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	568 347		511 504
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 492		3 489
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		172			
	Comptes courants d'associés	173		173			
	Autres dettes	175		175			
	Produits constatés d'avance	174		174	1 400		
Total III		176		176	571 238		514 993
Total général (I + II + III)		180		180	670 105		610 944
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		362 873
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		83 820
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX**Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	48 007 41 146	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	1 208	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	48 007 42 353	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	13 783 16 074	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	444	244	2 659 2 045	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254	24 869 24 506	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262		
		Total des charges d'exploitation (II)			264	41 310 42 626
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	6 697 (272)	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	3 782 5 514	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 915 (5 786)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 915 314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	431	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181
	dont divers *	346	Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	Deduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641
		643	Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		648	Deduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Deductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	3 346 354
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
	Déficits	Deficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables : *... dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	3 346 372	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2025

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX								Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	47 887	422	4 400	424		426	52 287		
	Constructions	430	429 519	432	39 710	434		436	469 229		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450	175 537	452		454		456	175 537		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	39 710	474	39 710	476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	652 943	492	83 820	494	39 710	496	697 053		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	24 785	522	10 669	524		526	35 454		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	27 972	542	14 200	544		546	42 171		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	52 756	572	24 869	574		576	77 625		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 2 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 88327863200012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX

ADRESSE (voie) 25 Avenue DE GENEVE

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	117 000
TOTALISATION	905	5	TOTALISATION	906	117 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille FRACHON Prénom(s) LEANNE
Nom d'usage FRACHON % de détention 24,89 Nb de parts ou actions 29 120
Naissance : Date 04/10/2003 N° département 74 Commune ANNECY Pays FRANCE
Adresse : N° 25 Voie AVENUE DE GENEVE
Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille FRACHON Prénom(s) LILOU
Nom d'usage FRACHON % de détention 24,89 Nb de parts ou actions 29 120
Naissance : Date 14/01/2006 N° département 74 Commune ANNECY Pays FRANCE
Adresse : N° 25 Voie AVENUE DE GENEVE
Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 88327863200012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 7 RUE HENRY BORDEAUX

ADRESSE (voie) 25 Avenue DE GENEVE

CODE POSTAL 74000

VILLE

ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	117 000
TOTALISATION	905	5	TOTALISATION	906	117 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille FRACHON Prénom(s) LOUISE
Nom d'usage FRACHON % de détention 24,89 Nb de parts ou actions 29 120
Naissance : Date 01022013 N° département 74 Commune ANNECY Pays FRANCE
Adresse : N° 25 Voie AVENUE DE GENEVE
Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille FRACHON Prénom(s) NOE
Nom d'usage FRACHON % de détention 24,89 Nb de parts ou actions 29 120
Naissance : Date 03042008 N° département 74 Commune ANNECY Pays FRANCE
Adresse : N° 25 Voie AVENUE DE GENEVE
Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



7 RUE HENRY BORDEAUX

Société à responsabilité limitée au capital de 117.000 euros
Siège social : 25 Avenue de Genève
74000 ANNECY
RCS ANNECY 883 278 632

RAPPORT DE LA GÉRANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

I. OBJET DE LA RÉUNION

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et à nos statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

En effet, conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce et aux statuts, la gérance doit, à la clôture de chaque exercice, établir un rapport de gestion écrit qui doit être soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des associés.

Vous avez eu connaissance dans le délai légal des documents prescrits par la loi, à savoir le présent rapport, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le texte des résolutions. Le rapport que je vous présente maintenant est conforme aux dispositions légales et réglementaires.

II. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le montant du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à 670.015 euros contre 610.944 euros au titre de l'exercice précédent.

Les actifs immobilisés (comprenant les immobilisations corporelles, incorporelles et financières) font apparaître un montant, après amortissements, de 619.427,72 euros contre 600.186,32 euros au 31 décembre 2023.

Le chiffre d'affaires net de cet exercice s'élève à 48.007 euros contre 41.146 euros au titre de l'exercice précédent.

Les principaux chiffres de notre exercice se présentent ainsi :

	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/24
Les produits d'exploitation	48.007€	42.353€
Les charges d'exploitation	41.310€	42.626€

Les charges de l'exercice se décomposent ainsi :

	Exercice clos le 31/12/24	Exercice clos le 31/12/2023
Achats de marchandises	0 €	0 €
Variation de stock	0 €	0 €



Achat de matières premières et autres approvisionnements	0 €	0 €
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	0 €	0 €
Autres achats et charges externes	13.783€	16.074€
Impôts taxes et versements assimilés	2.659€	2.045€
Salaires et traitements	0 €	0 €
Charges sociales	0 €	0 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	24.869€	24.506€
Dotations aux provisions sur immobilisations	0 €	0 €
Dotations aux provisions sur actif circulant	0 €	0 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	0 €	0 €
Autres charges	0 €	0 €
LE RESULTAT D'EXPLOITATION	6.697€	-272 €
Produits financiers	0 €	0 €
Charges financières	3.782€	5.514€
RESULTAT FINANCIER	-3.782€	-5.514€
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2.915€	-5.786€

Le résultat exceptionnel est nul.

La différence entre le total des produits, soit 48.007 euros, et le total des charges, soit 45.092 euros, et compte tenu d'une absence d'impôt sur les bénéfices, fait apparaître un bénéfice net comptable de 2.915 euros.

III. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

IV. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter la totalité du bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 2.915,43 euros, au crédit du compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 98.866 €.

Conformément à l'article 243 bis d u Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

V. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES DES BÉNÉFICES ASSUJETTIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Conformément aux dispositions des articles 223 quater e t 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes d e l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VI. PROGRÈS RÉALISÉS O U DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La société enregistre un chiffre d'affaires supérieur par rapport à l'exercice précédent (+16,68%).

La bonne maîtrise de nos charges d'exploitation et le chiffres en augmentation permet à la société de clôturer l'exercice avec un résultat bénéficiaire.

VII. OPÉRATIONS CONCERNANT NOTRE ACTIF IMMOBILISÉ

Durant l'exercice écoulé, la Société a acquis les immobilisations suivantes :

- Terrains, pour 4.400€
- Constructions sur sol propre 39.710€
- Soit un total de 44.100€

VIII. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET CE JOUR

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

IX. EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu de la conjoncture actuelle, il est encore trop tôt dans l'exercice pour avancer des chiffres précis.

Nous sommes toutefois confiants sur les perspectives de ce nouvel exercice.

X. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS E T D E L A SITUATION FINANCIÈRE

Les emprunts auprès d'établissements de crédit s'élèvent à 384.357 euros.

Les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à un montant total de 183.990 euros.
Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1.492 euros.

XI. ACTIVITÉ EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, je vous informe que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

XII. INFORMATIONS DIVERSES

Prise de participation significative ou prise de contrôle Néant.

Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles prononcées par

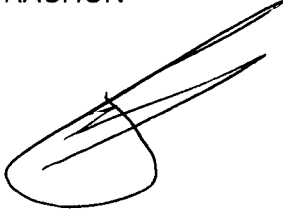


l'Autorité de la concurrence et dont elle a prescrit l'insertion (L. 464-2 Code de commerce)
Néant.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Gérant

Julien FRACHON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final upward stroke.A small, stylized handwritten mark or signature at the bottom of the page, possibly a 'J' or a similar character.

7 RUE HENRY BORDEAUX
Société à responsabilité limitée au capital d e 117.000 euros
Siège social : 25 Avenue de Genève
74000 ANNECY
RCS ANNECY 883 278 632

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2025
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.223-19 du Code de commerce, la gérance doit présenter un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre la société et l'un des gérants ou l'associés.

Ces dispositions s'étendent aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérants, administrateur, directeur général, membre du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée.

L'assemblée doit statuer sur ce rapport. Le gérant ou l'associé intéressé ne peut pas prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

A ce titre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les conventions suivantes conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

1. **Monsieur Julien FRACHON, associé et gérant**, est titulaire d'un compte courant d'associé s'élevant au 31 décembre 2024 à la sommes de **180.395 euros**. Il est non rémunéré.

Le gérant,
Julien FRACHON



7 RUE HENRY BORDEAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 117.000 euros
Siège social : 25 Avenue de Genève
74000 ANNECY
RCS ANNECY 883 278 632

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un décembre,
à dix-huit heures,

Les associés de la société 7 RUE HENRY BORDEAUX, société à responsabilité limitée au capital de 117.000 euros divisé en cent dix-sept mille (117.000) parts sociales d'un euro (1 €) chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents et représentés :

- Monsieur Julien FRACHON

Propriétaire de cinq cent vingt parts.....520 parts
Numérotées de 81 à 600, ci

- Mademoiselle Léanne FRACHON

Propriétaire vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 1 à 20, 601 à 700 et 1.001 à 30.000, ci.....29.120 parts

- Mademoiselle Lilou FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 21 à 40, 701 à 800 et 30.001 à 59.000, ci..... 29.120 parts

- Monsieur Noé FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 41 à 60, 801 à 900 et 59.001 à 88.000, ci.....29.120 parts

- Mademoiselle Louise FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 61 à 80, 901 à 1.000 et 88.001 à 117.000, ci.....29.120 parts

Total des parts composant le capital social, ci **117.000 parts**

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien FRACHON, associé et Gérant.

Le Président constate que tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose devant l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées.

LF
LF
LF
LF
LF

Puis il déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ratification de la rémunération de la gérance

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Unique résolution

L'Assemblée Générale, décide de ratifier l'absence de rémunération de Monsieur Julien FRACHON au titre de son mandat de gérant pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

L'assemblée générale décide qu'il continuera d'avoir droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur présentation des justificatifs correspondants.

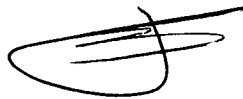
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et la gérance.

Julien FRACHON

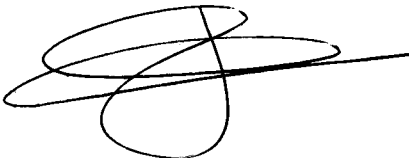
Léanne FRACHON



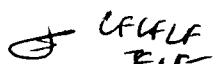
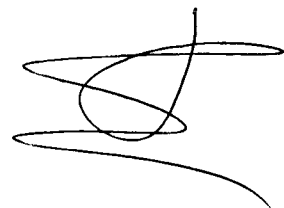
Lilou FRACHON



Noé FRACHON



Louise FRACHON



7 RUE HENRY BORDEAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 117.000 euros
Siège social : 25 Avenue de Genève
74000 ANNECY
RCS ANNECY 883 278 632

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le treize mai,
à dix-huit heures,

Les associés de la société 7 RUE HENRY BORDEAUX, société à responsabilité limitée au capital de 117.000 euros divisé en cent dix-sept mille (117.000) parts sociales d'un euro (1 €) chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents et représentés :

- Monsieur Julien FRACHON

Propriétaire de cinq cent vingt parts.....520 parts
Numérotées de 81 à 600, ci

- Mademoiselle Léanne FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 1 à 20, 601 à 700 et 1.001 à 30.000, ci..... 29.120 parts

- Mademoiselle Lilou FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 21 à 40, 701 à 800 et 30.001 à 59.000, ci..... 29.120 parts

- Monsieur Noé FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 41 à 60, 801 à 900 et 59.001 à 88.000, ci.....29.120 parts

- Mademoiselle Louise FRACHON

Propriétaire de vingt-neuf mille cent vingt parts,
numérotées de 61 à 80, 901 à 1.000 et 88.001 à 117.000, ci..... 29.120 parts

Total des parts composant le capital social, ci.....**117.000 parts**

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien FRACHON, associé et Gérant.

Le Président constate que tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose devant l'assemblée :


LEFUF

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024;
- Le rapport d'ensemble de la gérance sur l'activité de la Société ;
- Le rapport spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L . 612-5 du Code de commerce ;
- Le texte des résolutions proposées.

Puis il déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance ;*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Gérant ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;*
- *Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L . 223-19 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.*

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce établis par le Gérant.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2.915,43 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la totalité du bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 2.915,43 euros, au crédit du compte « Report à nouveau » .

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 JF LFLF NF

Troisième résolution

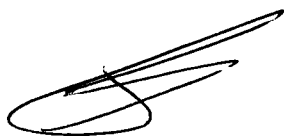
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et la gérance.

Julien FRACHON



Léanne FRACHON



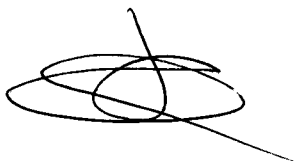
Lilou FRACHON



Noé FRACHON



Louise FRACHON



FLFLFL

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

•

La société **7 RUE HENRY BORDEAUX**,
Société à responsabilité limitée au capital de **117.000 euros**,
Siège social : **25 Avenue de Genève – 74000 ANNECY**,
Immatriculée au RCS de **ANNECY** sous le numéro **883 278 632**,

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 13 mai 2025, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, constate que le résultat de l'exercice s'élève à :

Bénéfice: 2.915,43 euros

Décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau: 2.915,43 euros

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve cette affectation.

Fait à ANNECY, le 13 Mai 2025

Le gérant
Julien FRACHON

